

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



Grande Culture - Fourrage n° 2 – 18 juin 2018

## A retenir

### Maïs :

**Situation des semis :** 12 feuilles pour les semis précoces et 3-4 Feuilles pour la parcelle la plus tardive du réseau.

**Taupin :** des d'attaques ont été observées sur la parcelle conduite en Agriculture Biologique. Le stade 8 feuilles étant atteint, les dégâts ne se propagent plus, ceux-ci sont présents par zones privilégiées mais restent inférieurs à 20%. Surveillez les parcelles dès la levée et jusqu'à 8-10 feuilles.

**Vers gris :** des d'attaques ont été observées sur la majorité des parcelles (< 1% de la parcelle touché) Surveillez les parcelles dès la levée et jusqu'à 8-10 feuilles.

**Oscinies et Géomyzes :** quelques attaques ont été observées sans dégâts concrets.

**Sésamies :** Un pic de vol a eu lieu la semaine du 12 Juin avec 1 à 7 papillons capturés par piège sur l'ensemble du réseau. Aucun dégât n'a été observé.

**Pyrales :** La présence de pyrales dans les pièges se fait de plus en plus rare sur le mois de juin.

**Héliothis :** Le premier papillon a été capturé le 18 Juin sur la parcelle de Vescovato.

**Adventices :** présence de datura, chénopode blanc, carex, sétaire glauque, sorgho d'Alep, pourpier maraîcher, chardon, chiendent ...

### Luzerne :

**Situation des semis :** Les deux parcelles suivies ont été semées à la mi-avril. Elles atteignent aujourd'hui le stade de début floraison.

**LEV :** Bien que toutes les plantes présentent des symptômes du virus, l'intensité de celui-ci n'influence pas la récolte (prévu d'ici fin juin), pour le moment.

**Pseudopeziza et Pepper spot:** apparitions de taches sur les feuilles âgées, cependant l'attaque reste faible.

## SOMMAIRE

### A RETENIR

### SUIVI MAIS

### SUIVI LUZERNE

ANIMATEUR FILIERE :  
GRPF

Rédacteurs :  
Yvan MAINER DIESTE  
Paul-André MELCHIOR



Structures partenaires :  
CA2B, GRPF, Arvalis

Directeur de publication :  
Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la biodiversité par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

## Maïs

- **Stade phénologique**

Les semis de fin avril sont au stade **12 feuilles** et ceux de début juin sont au stade **3-4 feuilles**.

- **Taupin - *Agriotes sordidus***

**Biologie :** cf BSV 1

**Observation :** Plusieurs foyers constatés mais des attaques faibles (<1%)

**Évaluation du risque :** il est nécessaire de rester vigilant..... afin de suivre le début de l'essaimage sur les parcelles ayant eu des foyers la saison passée ou lorsque des encroûtements ont été constatés. Le risque est moyen.



### **Gestion du risque :**

- Travailler superficiellement le sol par temps sec, en fin de printemps et en fin d'été quand les larves sont proches de la surface du sol, afin d'entraîner la mort des ravageurs par dessiccation.
- Éviter les prairies de graminées ou de légumineuses pendant plus de quatre ans, ainsi que les jachères.
- Allonger les rotations en introduisant des cultures de printemps qui couvrent peu le sol en mai et sont défavorables à la ponte.
- Mettre en place des rotations de cultures moins sensibles à ce coléoptère, comme les crucifères.

### • **Noctuelles terricoles : Vers gris - *Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum* ou *Scotia ipsilon* et *Scotia segetum*), *Luperina Luperina testacea***

**Biologie :** cf BSV 1.

**Observation :** Plusieurs foyers mais des attaques faibles (<1%) sur 4 des 5 parcelles et 1 (<20% par zones privilégiées)

**Évaluation du risque :** il est nécessaire de rester vigilant jusqu'au stade 10 feuilles

**Gestion du risque :** des pratiques culturales telles labourer, sarcler-biner ou encore maintenir la parcelle et ses abords propres dès la mi-avril permettent de limiter le risque.



Pour les 5 ravageurs suivants (limace, tipule, Oscinie, Scutigérelle et mouche des semis), la présentation est succincte car il n'y a pas eu d'observation de ces ravageurs.

### • **Pyrale du maïs - *Ostrinia nubilalis***

**Biologie :** cf BSV 1



**Observation :** Le piégeage a permis de capturer 27 papillons début mai sur Aléria sans dégâts conséquents sur la culture et 1 papillon sur la plaine de Vescovato fin mai.

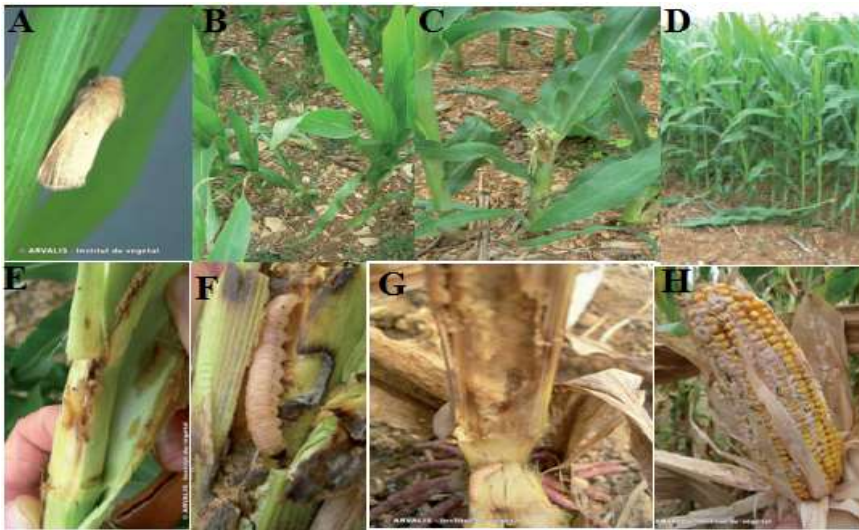
**Évaluation du risque :** il est nécessaire de rester vigilant car la pyrale est préjudiciable jusqu'à la récolte.... A ce jour, pas assez de capture pour définir un pic de vol.

**Gestion du risque :**

- **Solutions préventives :** uniquement après récolte.
- **Solutions curatives :** Il n'existe pas de solution de lutte curative à proprement parler. La lutte vise :
  - les œufs (à l'aide de trichogrammes)
  - ou
  - les jeunes larves (avec un produit insecticide) avant que celles-ci ne se réfugient dans la plante et occasionnent des dégâts.

**Seuil indicateur de risque :** de 0,8 à 1 larve par plante, l'automne précédent.

- **Sésamie du maïs - *Sesamia nonagrioides***



A : dépôt des œufs sur la partie inférieure de la plante.

B : 1ers symptômes sur les plantes.

C : Destruction des larves fourmillantes.

D : Dégâts de cassés sous la tige.

E : La plante ou la partie de la plante à partir de laquelle les larves se dispersent à partir du 3ème stade larvaire.

F : Larve de sésamie à l'intérieur de la tige.

G : En fin de saison, les larves G2 se



Taches de pseudopeziza sur feuille.

Photo Luzerne référence

**Biologie :** cf bsv 1

**Observation :** des symptômes caractéristiques ont été observés dans 2 des 5 parcelles observées (les plus avancées). Les attaques restent pour le moment faibles (<1%) sauf sur la parcelle d'Aléria où l'attaque fut <20% de dégâts. Le piégeage a permis de capturer 2 papillons sur la plaine de Vescovato fin mai et 1 papillon dans la zone d'Aléria le 4 juin.

**Evaluation du risque :** il est nécessaire de rester vigilant car la sésamie est préjudiciable jusqu'à la récolte....

**Gestion du risque :**

- Solutions préventives : uniquement après récolte
- Solutions curatives
  - Lutte en végétation :
    - Première génération : Une seule application d'insecticide peut suffire, mais le fractionnement est plus performant car le vol de 1ère génération est généralement assez étalé.
    - Seconde génération : application d'un insecticide par enjambeur ou par voie aérienne.

## Luzerne

- **Pseudopeziza - *Pseudopeziza medicaginis***

**Biologie :** Nombreuses taches foliaires (0,5 à 2 mm) marron foncé, à contour net, sans halo de couleur clair et réparties de façon régulière.

**Observation :** apparitions de taches de pseudopeziza sur les feuilles âgées, cependant l'attaque reste faible.

**Gestion du risque :** la coupe précoce est la seule méthode de lutte.

- **Pepper-spot**

**Biologie :** Petites ponctuations noires ou brunes de 2-3 mm de diamètre, entourées d'un halo clair. Lorsque ces taches sont nombreuses, la feuille est partiellement ou totalement desséchée.

**Observation :** apparitions de taches de pepper-spot sur les feuilles âgées, cependant l'attaque reste faible.

**Gestion du risque :** la coupe précoce est la seule méthode de lutte.



Symptômes foliaires du pepper-spot.  
Photo Luzerne référence



- **LEV - Virose à Enation de la Luzerne**

**Biologie :** Ce virus est transmis par *Aphis Craccivora* aussi appelé puceron noir de la luzerne. Il transmet un virus qui provoque un flétrissement des feuilles.

**Observation :** Bien que toutes les plantes présentent des symptômes du virus, l'intensité de celui-ci n'influence pas la récolte, pour le moment.



Symptômes de LEV et momie de puceron

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Mardi 19 juin	Mercredi 20 juin	Jeudi 21 juin	Vendredi 22 juin	Samedi 23 juin	Dimanche 24 juin	Lundi 25 juin	Mardi 26 juin	Mercredi 27 juin
<b>Haute Corse/ Corse du Sud</b>									
	Hausse des températures	Quelques passages nuageux sur le relief ; légère baisse des températures			Quelques passages nuageux sur le relief ; légère baisse des températures		Temps sec et ensoleillé		

Pour la période du samedi 23 au mardi 26, l'indice de confiance de la prévision est de 4 sur 5.

## LIENS UTILES

En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale (cf lien ci-dessous).

**PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

**EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION :** Une nouvelle liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques est parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

### ***Xylella fastidiosa***


*Xylella fastidiosa* peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp. multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.